

CA du 20 mai 2021

ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte-rendu du CA du 15/04/21
2. Traitement des validations de demandes saisies sur internet et gestion des interfaces Imhoweb-SNE
3. Questions diverses

Traitement des validations de demandes saisies sur internet et gestion des interfaces Imhoweb-SNE (1/2)

- Une mission chronophage gérée par Aurore VEGA
 - Peu de valeur ajoutée au regard du temps de travail de la salariée (0,6 ETP)
 - Temps passé : environ 30h/mois, soit 33% du temps affecté
- Etude pour sous-traiter la mission, à l'instar du Créha Ouest : offre de HANDIRECT (prestataire du Créha Ouest)
 - Validation des demandes saisies sur internet : entre 2 300 et 3 600€ TTC/mois pour 500 à 700 demandes
 - Gestion des erreurs sur les interfaces : 420€ TTC/mois pour la gestion de 300 erreurs
 - Soit un coût annuel de l'ordre de 48K€ (TTC)

Traitement des validations de demandes saisies sur internet et gestion des interfaces Imhoweb-SNE (2/2)

- Proposition d'embauche d'un étudiant en CDI à temps partiel
- Durée de travail proposée : 7h/semaine, soit 31,5h/mois
- Article L3123-7 du Code de travail, permettant de déroger à la durée minimale de travail hebdomadaire (24h), lorsqu'il s'agit d'un étudiant de moins de 26 ans qui en fait la demande dans le cadre de la poursuite de ses études
- Coût proposé : 13,5€ bruts/heure, soit environ 8000€/an
- Candidature d'un étudiant entrant en 3^{ème} année de droit
- Possibilité d'effectuer la mission en télétravail
- Démarrage du contrat en juin 2021
- Formation assurée par Aurore VEGA

Questions diverses